

Décision

Générale

colonial

Décision n° 977 du 29 septembre 1950

n° 977

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 septembre 1950

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1950

Date du numéro

30 septembre 1950

TEXTE INTÉGRAL

Est inscrit au tableau d'avancement du 1er juillet 1950 l'agent du cadre loeal des travaux publiés de la Côte française des Somalis ci-après désigné : En qualité de surveillant principal de 2e classe. M.Mussard (Louis), surveillant principal de 3e classe. Est promu au point le vue solde et ancienneté, pour compter du 1er juillet 1950, l'agent du cadre local des travaux publiés de la Côte française des Somalis ci-après désigné : Surveillant principul de 2e classe. M. Hussard (Louis), surveillant, principal de 3e classe.